

Gatineau, le 10 août 2018

Objet : Transport scolaire intégré

Chers parents,

En prévision de l'année scolaire 2018-2019, voici quelques informations pratiques qui concernent autant les élèves transportés que les marcheurs.

Pour les élèves ayant droit au transport intégré de la STO, un laissez-passer leur sera remis à la première journée d'école. Celui-ci sera valide jusqu'au 30 juin 2019, exclusivement durant les jours de classe jusqu'à 17 h.

Pour tous les élèves, qu'ils soient marcheurs ou transportés, la STO offre un abonnement de transport en commun en dehors des heures de classe pour les jeunes âgés entre 12 et 16 ans.

Que ce soit pour les activités parascolaires, aller au cinéma ou voir des amis, la **ZAP** permet de se déplacer de façon illimitée pendant toute l'année scolaire durant les périodes suivantes :

- Les jours de classe à partir de 17 h;
- Les fins de semaine;
- Les congés fériés;
- Les journées pédagogiques ;
- Le congé des Fêtes et la semaine de relâche.

La **ZAP** est offerte au coût de 180 \$ (une économie de 30 \$) pour la période de septembre à juin ; en vente directement à l'école (entre le 2 et le 30 septembre) ou dans un Point de service de la STO jusqu'au 30 septembre. Sinon, elle est également disponible au coût de 21 \$/mois dans un Point de service.

Bonne année scolaire!

L'équipe de la Société de transport de l'Outaouais



En bus toute l'année!



ZAP

Accès illimité :

- Jours de classe après 17 h
- En tout temps :
Week-ends • Jours fériés • Pédagos
- 180 \$/année scolaire **ou** 21 \$/mois

Détails au sto.ca



STO
L'avenir en commun